

Gestion responsable des modes d'actions Préserver et prolonger l'efficacité maximum des fongicides céréales.

- Utiliser les fongicides en préventif et respecter les doses préconisées.
- Limiter le nombre d'application par saison et par parcelle d'un même groupe de résistance croisée.
- Maintenir la diversité des modes d'action et des triazoles (Epoxiconazole, Metconazole...)
- Associer et alterner les partenaires des triazoles dans le programme (SDHI, Prochloraze, Triazoles, Chlorothalonil, Strobilurines...)
- Mettre en œuvre des pratiques culturales et agronomiques qui minimisent le développement des champignons pathogènes (rotation, labour, date de semis, gestion fertilisation azotée...)

Korema®

KOREMA® : Marque déposée BASF.
Autorisation de vente : N° 2090092.
Composition : 37,5 g/L d'époxiconazole + 27,5 g/L de metconazole.
Formulation : Concentré émulsionnable (EC).
Usages et doses autorisés :
BLÉS : Septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose des épis, helminthosporiose : 3L/ha.
ORGES : Rhynchosporiose, helminthosporiose, rouille naine : 2L/ha.
TRITICALE : Septoriose, rouilles brune et jaune, fusariose des épis : 3L/ha.
SEIGLES : Rhynchosporiose, rouille brune : 2L/ha.
AVOINES : Rouille couronnée : 3L/ha.
Classement :



Mention d'avertissement : Danger
H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.
H351 : Susceptible de provoquer le cancer.
H360Df : Peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité.
H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Distance aux points d'eau : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.
Distance aux aires non cultivées adjacentes : Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres en bordure d'une aire non cultivée adjacente.
Nombre maximum d'applications : 2/an.
Délai avant récolte : 35 jours.
Délai de rentrée dans la parcelle : 48 heures après traitement.

Ce pack est utilisable pour lutter contre les maladies sur lesquelles les 2 produits sont autorisés (usages communs), ou pour lutter contre un complexe maladies où l'un et /ou l'autre sont homologués sur des pathogènes distincts (usages différents).

Protection utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial, masque de type A2P3.

Évolution réglementaire au 1^{er} Janvier 2015 - Avertissement :
Nouvelle mention de danger H360Df (peut nuire au fœtus et susceptible de nuire à la fertilité) remplace H361fd (susceptible de nuire à la fertilité et susceptible de nuire au fœtus)

- Interdiction de tout mélange avec une autre spécialité phytosanitaire (hors mélange autorisé).
- Interdiction d'emploi par des femmes enceintes ou allaitantes.

Pour les employeurs

- Réalisation d'une analyse bénéfices/risques à renseigner dans le Document Unique, pour substituer ou non la spécialité.

Pyros® EW

PYROS® EW : Marque déposée BASF.
Autorisation de vente : N° 9300305.
Composition : 450 g/L de prochloraze.
Formulation : Emulsion aqueuse (EW).
Usages autorisés :
BLÉS : Piétin-verse : 1,33 L/ha ; oïdium, septoriose, fusariose des épis : 1 L/ha.
ORGES : Oïdium, rhynchosporiose, helminthosporiose : 1 L/ha.
Classement :



Mention d'avertissement : Attention
H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organismes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par ingestion.
H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques.
H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Zone Non Traitée : 5 m (distance par rapport aux points d'eau).
Délai avant récolte : 42 jours.
Délai de rentrée dans les parcelles : 6 h après traitement.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF recommande Osmofilm®.
® Marque déposée Sté PANTEK France

CONTACTS UTILES

Informations techniques FDS	BASF	0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'altitude 0 800 887 887 APPEL GRATUIT depuis un poste fixe
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

AGENCE DUFRESNE CORRIGAN SCARLETT - 227CFF0514R - © Marque déposée BASF Septembre 2014. OPUS® - Autorisation de vente n°9200018 - Composition : 125 g/L d'époxiconazole - Classement : Attention - H315 - H332 - H351 - H360Df - H400 - H410. OPUS NEW® - Autorisation de vente n°2100182 - Composition : 83,3 g/L d'époxiconazole - Classement : Attention - H319 - H315 - H332 - H351 - H360Df - H400 - H410. Septembre 2013. Annulé et remplace toute version précédente. Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi, consulter www.agro.bASF.fr. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF (0 810 023 033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Avant toute utilisation de Korema® et Pyros® EW s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales. Crédits photos : Studio Alban Perret, BASF.

BASF France S.A.S. Division Agro - 21 chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY cedex - Tél. 04 72 32 45 45 - www.agro.bASF.fr

FONGICIDE CÉRÉALES

Association Korema® + Pyros® EW

Encore +
d'efficacité fongicide
sur septoriose

BASF
We create chemistry

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Association

Korema® + Pyros® EW*

La solution triazole haute performance, renforcée avec le prochloraze sur maladies de la feuille

Plus de rendement avec la performance Stick & Stay :

STICK & STAY

- ACTION CIBLÉE
- EFFICACITÉ RENFORCÉE

- STICK signifie que la goutte de pulvérisation ADHÈRE à la plante
- STAY signifie que plus de substances actives RESTENT sur et dans la plante

Pourquoi associer Korema® + Pyros® EW* ?

L'analyse des populations de septoriose montre une diversité importante de souches. Ces souches ne réagissent pas de la même façon aux différentes triazoles, et c'est encore plus vrai par l'utilisation du prochloraze.

Face à ce constat, afin de limiter la sélection de certaines souches et maximiser l'efficacité des triazoles, il est pertinent d'associer les triazoles entre elles.

Dans le cas Korema® + Pyros® EW, il s'agit d'une offre complète associant 2 triazoles très performantes sur les maladies foliaires : l'époxiconazole et le metconazole (Korema®), laquelle est renforcée par l'ajout de prochloraze (Pyros® EW).

SOUCHE	Époxiconazole	Metconazole	Prochloraze	Korema® + Pyros® EW
R2/4	Vert	Jaune	Vert	Vert
R5	Jaune	Vert	Jaune	Vert
R5+D134G	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune
R6	Jaune	Jaune	Vert	Vert
R7	Jaune	Jaune	Vert	Vert
R8	Jaune	Jaune	Vert	Vert
R9	Jaune	Jaune	Jaune	Jaune
R10	Rouge	Jaune	Jaune	Jaune
R11	Rouge	Jaune	Jaune	Jaune
R8+A410T	Jaune	Rouge	Vert	Jaune
R8+S208T	Jaune	Rouge	Vert	Jaune
V136C	Jaune	Rouge	Rouge	Jaune
D134G+V136G	Rouge	Vert	Rouge	Jaune

Caractérisation de souches de *S. tritici* résistantes aux triazoles (tests biologiques *in vitro* de sensibilité à différents triazoles. Données BASF).

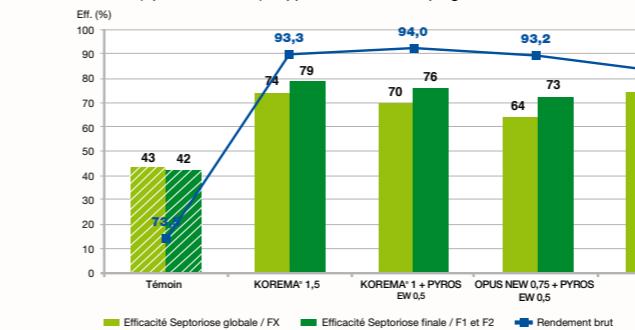
Sensibilité Sensibilité modérée Moindre sensibilité

*mélange faisant l'objet d'une autorisation

Korema® + Pyros® EW la référence technico-économique du 1^{er} traitement

Korema® + Pyros® EW

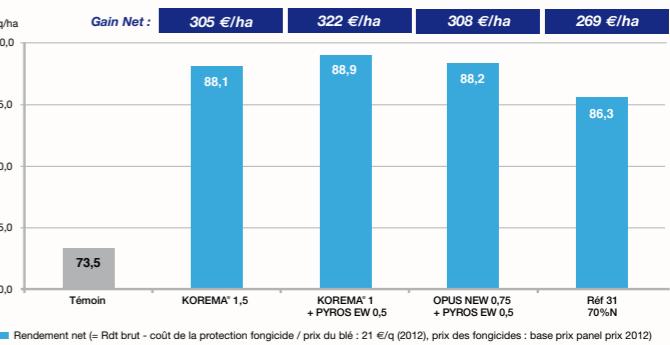
Performance technique en T1 de la solution Korema® + Pyros® EW (efficacité septoriose et rendement)
n= 4 (Dpt 14, 36, 56, 77) / Application en T1 d'un programme



Excellent performance de l'offre Korema® + Pyros® EW face aux références technico économiques du marché T1.

Korema® + Pyros® EW

Efficacité Septoriose et Rendement
n= 4 / Application en T1 d'un programme



Excellent rentabilité de l'offre Korema® + Pyros® EW sur le segment T1 blé.

Stades d'application

L'application Korema® + Pyros® EW est particulièrement adaptée durant la période de montaison et constitue un premier traitement de choix.

Sur blés :

pour lutter contre septoriose et rouilles de 1-2 nœuds à épiaison.

Doses

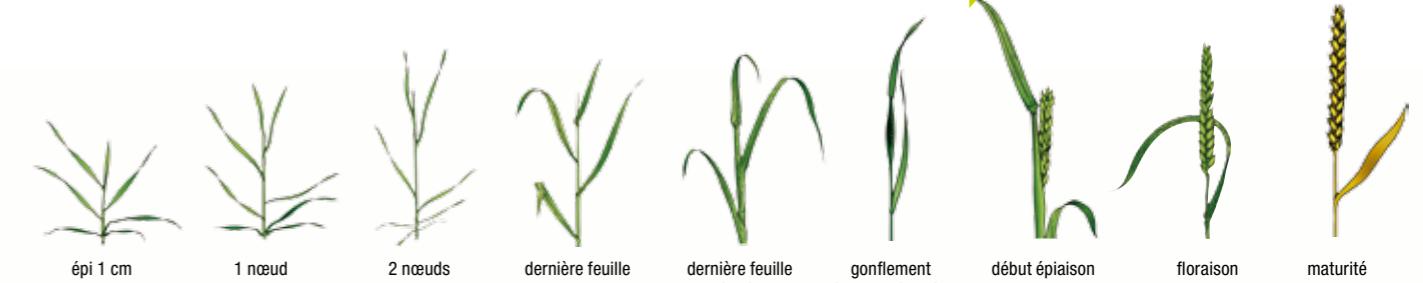
Doses d'utilisation*

Korema®	+	Pyros® EW
1 l/ha	+	0,5 l/ha
1,5 l/ha	+	0,75 l/ha
2 l/ha	+	1 l/ha

*selon le programme envisagé (1-2 ou 3 traitements)

Sur feuille

Korema® 1 à 2 L/ha + Pyros® EW 0,5 à 1 L/ha



En utilisant Korema® + Pyros® EW :

Vous faites le choix de la meilleure solution triazole sur feuilles, associée à l'efficacité du prochloraze sur septoriose.

LES PRINCIPAUX BÉNÉFICES DE L'OFFRE KOREMA® + PYROS® EW SONT :

- haute performance sur septoriose et rouilles,
- excellent niveau de curativité,
- parfait équilibre entre Korema® et Pyros® EW qui maximise le bénéfice économique sur les maladies foliaires.